

Commission « Formation, emploi et éducation »
Rapporteurs : Chantal JOUENEAUX et Jean LE TRAON

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Approbation des statuts des Campus des métiers et des qualifications Numérique et Photonique et Bâtiment durable »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Les Campus des métiers et des qualifications (CMQ), initiative nationale, ont pour objectif de valoriser l'enseignement professionnel en favorisant la création de nouvelles formations, la lisibilité des parcours du secondaire au supérieur. Ils participent à la formation des enseignants et des formateurs et contribuent à une plus grande attractivité des métiers. En Bretagne, le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) réaffirme l'objectif de poursuite et de consolidation des CMQ.

Le dossier soumis pour avis au CESER est relatif à l'approbation des statuts, sous forme d'association, de deux CMQ en Bretagne :

- le CMQ « Numérique et Photonique » à Lannion, créé en 2016 sous forme associative et labellisé « Campus d'Excellence » en 2020 ;
- le CMQ « Bâtiment durable Bretagne » à Rennes, créé le 1^{er} août 2018 et labellisé Campus d'Excellence en 2021.

Un modèle commun de statuts est proposé (il s'agit d'un renouvellement pour « Numérique et Photonique » et de la création d'une association pour « Bâtiment durable Bretagne »), ce qui fournit un cadre unique :

- un conseil d'administration composé de 3 collèges : collège A « formation/recherche », collège B « entreprises », collège C « institutionnels et autres partenaires » ;
- un Conseil d'Orient Stratégique Économique et Scientifique (COSES) présidé par un acteur du monde économique membre du CMQ, sur proposition du Conseil d'administration.

Le Conseil régional de Bretagne adhèrera à chaque association et participera à la gouvernance de l'association en tant que membre de droit du collège « institutionnels et autres partenaires » et, par conséquent, au conseil d'administration.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER est favorable à l'approbation des statuts proposés pour les deux Campus des métiers et des qualifications.

Dans les deux cas, il s'agit de CMQ existant depuis quelques années (2016 pour « Numérique et Photonique » et 2018 pour « Bâtiment durable ») ; le CESER aurait donc souhaité qu'apparaissent un bilan de ces deux CMQ, un budget prévisionnel de chacun d'eux ainsi que des indicateurs de suivi.

Par ailleurs, le CESER souhaite, dans le cadre de cet avis, rappeler certaines des préconisations formulées dans son rapport d'octobre 2021 « *En bac pro, et après ? Mieux accompagner les parcours des jeunes des lycées professionnels en Bretagne* », des préconisations que pourrait porter le Conseil régional en tant que membre du conseil d'administration de ces CMQ.

Ainsi, comme l'a souligné un rapport de l'IGESR, les CMQ sont très peu mobilisés pour trouver des lieux de Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP, communément appelés « stages ») pour les élèves de bac professionnel. Le CESER demande donc que cela devienne une des finalités des deux associations.

Le CESER préconise aussi de déployer une politique spécifique à destination des élèves de bac professionnel et des étudiants et étudiantes de BTS dès lors que des lycées professionnels et polyvalents sont associés à des CMQ, ce qui est le cas pour les CMQ « Numérique et Photonique » et « Bâtiment durable ». Cette politique devrait permettre d'élargir les possibilités de stages pour les élèves de bac professionnel et les étudiants de BTS en s'appuyant sur un réseau d'entreprises ; de travailler de concert entre lycées et entreprises membres du CMQ à la définition des contenus de stages ; d'accroître l'ambition scolaire en direction des bacheliers et bachelières de bac professionnel et de favoriser leur poursuite d'études.

Enfin, le CESER souhaite que soit introduit dans ces CMQ un axe sur le développement de la mixité filles-garçons.

Le CESER préconise donc que ces trois objectifs soient ajoutés dans les finalités des CMQ, détaillées dans les statuts.



Rapport des délibérations

Date : lundi 14 février 2022

CESER Bretagne - 14/02/2022

Président :

Secrétaire :

CESER de Bretagne

10- Approbation des statuts des Campus des métiers et des qualifications Numérique et Photonique et Bâtiment durable.

Unanimité

Date du vote : 14/02/2022 - 11h59

Mode de scrutin : Public

Votants : 101

Voix exprimées : 101

Pour	101 Voix	100,0%
(ATD) ALLOUARD Joseph-Bernard		1 voix
(URSCOP) AMAUGER Isabelle		1 voix
(ERB) BAGEOT Jean-Pierre		1 voix
(CRC) BARBÉ Agnès par procuration à MAGNANON Sylvie		1 voix
(MEDEF) BELLIER Michel		1 voix
(FO) BONY Céline		1 voix
(SOLID) BOURBIGOT Sylvie		1 voix
(JA) BOUVIER Laëtitia par procuration à PLANCHAIS Cécile		1 voix
(CFDT) BRICARD Samuel		1 voix
(U2P) BUDET Nelly		1 voix
(CCIR) CABEDOCE David		1 voix
(ID4CAR) CAPITAO DA SILVA Sergio		1 voix
(CFDT) CARADEC Michel		1 voix
(MEDEF) CARPENTIER Marie-Christine		1 voix
(CASI) CASU Michèle		1 voix
(CFDT) CHARLES-LE-BIHAN Danielle		1 voix
(REEB) CLECH Michel		1 voix
(FSU) CLERY Jean-Marc par procuration à CRÉACH Stéphane		1 voix
(CFTC) CLOAREC Daniel		1 voix
(SOLID) COCAULT David		1 voix
(MUT) COLAS Fabienne		1 voix
(CFDT) CONAN Isabelle		1 voix
(CGT) COSSON Nicolas		1 voix
(CFTC) COTTIER Annie		1 voix
(FEE) COUËTIL Anne		1 voix
(CGT) CRÉACH Stéphane		1 voix
(CERAFEL) DAGORNE Philippe		1 voix
(CPAM) DE DECKER André		1 voix
(ERB) DELEUME Marie-Pascale		1 voix
(CFDT) DEVOULON Joël		1 voix
(CDGEB) DRISSI M'hamed		1 voix
(CCIR) DUDOT Séverine		1 voix
(CGT) FRANCOMME Michel par procuration à URVOAS Gaëlle		1 voix
(CFDT) FRISONI Béatrice		1 voix
(URAF) FROMAGEAU Françoise		1 voix
(P QUAL) GAILLARD Bernard		1 voix
(CFDT) GARAUD-LE-GARS Marie-Annick		1 voix
(CFDT) GOSSELUIN Chantal par procuration à GUILLEAU Catherine		1 voix
(CFDT) GUILLEAU Catherine		1 voix
(FR-CIDFF) GUILLERME Annie		1 voix
(CFDT) HELLUY Norbert		1 voix
(UNIV) HITTI Éric		1 voix
(CFDT) JÉZEQUEL Sophie par procuration à KERBORIOU Edwige		1 voix
(UNSA) JOUNEAUX Chantal par procuration à RIOU David		1 voix
(CRAB) KERBORIOU Edwige		1 voix
(FO) KERHAIGNON Annie		1 voix
(NEB) KERHOAS Jean		1 voix
(CRAB) KERLUR Laurent		1 voix
(UMIH) KHAN Karim		1 voix
(BPN) LABBÉ Jean-Yves		1 voix
(ENEDIS) LAURANS Bernard		1 voix
(CFDT) LAURENT Yves par procuration à BRICARD Samuel		1 voix
(CPME) LE CORNET Brigitte		1 voix
(FO) LE COURTOIS Éric		1 voix
(UNSA) LE DOEUFF Bertrand		1 voix
(MEDEF) LE GAL Marie-Christine par procuration à WESLY Martial		1 voix

(UNIV) LE GALL-ELY Marine	1 voix
(Insertion) LE GUEN Ronan	1 voix
(FCPE) LE HENANF Marie-Françoise	1 voix
(CRPM) LE NEZET Ronan	1 voix
(UFC) LE PEZENNEC CHARRIER Maryvonne	1 voix
(UZP) LE ROUX Philippe	1 voix
(B-COM) LE TRAON Jean	1 voix
(CFDT) LEMETAYER Thierry	1 voix
(FO) LERESTIF Fabrice	1 voix
(CRESS) LPS Marie-Martine	1 voix
(CFDT) LONEUX Catherine par procuration à HELLUY Norbert	1 voix
(CCIR) LUCAS Evelyne	1 voix
(INRAE) LUCAS Héliène	1 voix
(B VIV) MAGNANON Sylvie	1 voix
(CFE-CGC) MAILLARD Catherine	1 voix
(CGT) MASSIEU Julie par procuration à LE NEZET Ronan	1 voix
(IFREMER) MAZAUURIC Valérie	1 voix
(P QUAL) MERRET Thierry	1 voix
(Planning Familial) MILLO Marion	1 voix
(CROS) MORIN Yannick	1 voix
(SOLHA) MORVANT Michel	1 voix
(CRAJEP) NOVAIS-DA-SILVA Antonio Filipe	1 voix
(P QUAL) PELLERIN Franck	1 voix
(CGT) PELTIER Jean-Luc	1 voix
(KEVRE) PERRON Claudine	1 voix
(COHER) PIRIO Dominique	1 voix
(FRSEA) PLANCHAIS Cécile	1 voix
(CRPM) PRUDHOMME Jéhane	1 voix
(CNPL) QUILLÉROU Sylvère	1 voix
(SYNDEAC) RABINE Patrice	1 voix
(COORD) RENOUARD Anne	1 voix
(FRSEA) RIAULT Jean-Paul	1 voix
(CFDT) RIOU David	1 voix
(CGT) SAOUTI Nadine	1 voix
(MEDEF) SAULNIER Annie	1 voix
(CIDE) SAUVÉE Yannick	1 voix
(FO) SIMON Pierrick	1 voix
(APEL) TEXIER Virginie	1 voix
(CCIR) THAUNIER Emmanuel par procuration à CABEDOCE David	1 voix
(URAPEI) THIMEUR Jean-Claude	1 voix
(B VIV) TOULLEC Jean-Luc par procuration à DELEUME Marie-Pascale	1 voix
(MEDEF) TUNIER Daniel	1 voix
(CFDT) UGUEN Jacques	1 voix
(CGT) URVOAS Gaëlle	1 voix
(FBF) WESLY Martial	1 voix